

RESPONSABLE d'ANIMATION Touristique Été



TITRE PROFESSIONNEL Responsable de Petit et Moyenne Structure
Niveau BTS (Niveau 5)

Contrat d'apprentissage 9 mois

du 13/01/2026 au 16/10/2026

Titre Professionnel de niveau 5 délivré par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion, enregistré sous le n° 38575 sur décision de France compétences en date du 23/01/2024/Code diplôme éducation nationale 36T31001



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Titulaire du Titre Pro Responsable de petite et moyenne structure sera capable de :

- ✓ Développer une vision systémique de la structure dans son environnement
- ✓ Inscrire la structure dans son territoire
- ✓ Manager et animer une équipe
- ✓ Adapter l'offre de la structure à la demande
- ✓ Organiser et développer la diffusion de l'offre Organiser la production
- ✓ Analyser le bilan de la structure
- ✓ Analyser le compte de résultat de la structure
- ✓ Rédiger le rapport d'activité de la structure

Débouchés

Le titulaire du Titre Professionnel Responsable de petite et moyenne structure peut travailler en tant que Responsable/directeur/chef d'agence/responsable/directeur/ chef de centre/responsable/ directeur/ chef d'unité/responsable/ directeur/ chef de site/directeur adjoint/ directrice adjointe de PME/ PMI/manager de proximité /directeur d'association.

Secteurs

De nombreux secteurs d'activité sont accessibles après le Titre Professionnel RPMS tels que : hôtellerie de plein air (campings clubs), villages vacances/hôtels clubs, résidences de tourisme et hôtelières, parcs récréatifs, entreprises de loisirs et de spectacles, centres de vacances et d'accueil périscolaires, prestataires de service en animation, organisateurs événementiels.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Rentrée Les différentes étapes de recrutement se déroulent entre juin et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise de la manière suivante :

- Dépôt du dossier de candidature sur le site happyresort.fr / espace candidat (dossier à remplir en ligne, avec CV, lettre et photo)
- Une étude du dossier par l'équipe pédagogique
- Entretien(s) de motivation

LIEU DE FORMATION & D'INSCRIPTION

- **HAPPY RESORT** - Valfréjus
(73) www.happyresort.fr/espace-candidat/ -
0961250295

CONDITIONS D'ACCÈS

> Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage

> Bonne condition physique

> Réelle motivation

> Avoir 2/3 saisons d'animateur réussies

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Cette formation et ses débouchés demandent une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation et un fort esprit d'équipe. D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activités sportives sont souhaitables.

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation :

- Du 13/01/26 au 16/10/2026
- Ecole : Happy Resort

Durée :

11 mois : contrat d'apprentissage

Rythme d'alternance :

Rentrée le 13 janvier 2026

Formation du 13/01/26 au 27/03/26

Employeur du 30/03/26 au 09/10/26 (CP du 14/09 au 9/10)

Formation et jury du 12/10/26 au 16/10/26

Coût

Formation apprentissage :

Formation financée par l'employeur – 497 heures

Vial'OPCO (opérateurs de compétence) par le biais du contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente Handicap**:

Gabrielle De Sa Gindre: secretariat@happyresort.fr ou 0479830295

RESPONSABLE d'ANIMATION Touristique Été



TITRE PROFESSIONNEL Responsable de petite et moyenne structure
Niveau BTS (Niveau 5)

Contrat d'apprentissage 9 mois

du 13/01/2026 au 16/10/2026



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Happy Resort est la seule école installée sur un site touristique. Elle dispose de salles de cours et de spectacles, de matériel d'animation, et de lieux de mise en pratique réelle et inédite

- Sonos mobiles diverses
- Salle de spectacle de 300 places avec scène
- Tables de mixages, matériel lumière et consoles
- Matériel vidéo
- Costumerie complète
- Matériel d'animation extérieur
- Matériel sportif
- Terrain multisports

Elle favorise l'apprentissage de l'animation estivale et hivernale in situ.

Notre établissement est **le seul qui permet d'acquérir la double compétence été** (structure club) **et hiver** (spécificités des stations et de la montagne). Cette double compétence étant indispensable pour exercer ensuite son métier toute l'année.

Il s'agit également du **seul établissement à proposer des travaux pratiques face à de vrais vacanciers.**

Les formateurs de l'école ont une expérience diversifiée et complète en matière d'animation. Eux-mêmes animateurs et responsables d'animation en structures variées : tours-opérateurs, village-club, hôtellerie de plein air, station de montagne, office de tourisme, colonies, formateurs en école, etc.

Notre établissement est le seul installé sur un site touristique ouvert. Il permet l'acquisition de compétences en profitant des installations et des mises en pratiques face à un vrai public



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (Durée : 00 h 45 min)

Le candidat réalise un ou plusieurs projets en amont de la session d'examen. Il prépare un dossier présentant ces projets ainsi qu'un support de présentation (diaporama). Le jury prend connaissance du dossier avant la présentation du candidat, qui expose l'ensemble au jury.

Entretien technique (Durée : 00 h 30 min)

Le jury interroge le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation. L'objectif est d'évaluer la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets, avec un questionnement complémentaire pour évaluer les compétences non couvertes par les projets.

Entretien final (Durée : 00 h 20 min)

L'entretien final, y compris le temps d'échange sur le dossier professionnel, dure 20 minutes. Son but est de vérifier la compréhension du candidat concernant le métier et son contexte d'exercice.

La durée totale de l'épreuve pour le candidat est de 01 h 35 min.

Happy Resort c'est aussi 100 % d'obtention du Titre RPMS en 2025.



LES PARTENAIRES

- CFA Sport et Animation Rhône-Alpes
- La Région Auvergne Rhône Alpes

